

Depuis quelques années, le gouvernement oblige certains organismes gouvernementaux à passer par un agent indonésien pour leur approvisionnement en biens et en services d'importation.

La Division commerciale de l'ambassade du Canada à Jakarta est en mesure de conseiller les compagnies canadiennes en quête d'agents qualifiés en Indonésie. Les personnes intéressées doivent présenter une demande par écrit à la Division commerciale accompagnée de six brochures décrivant leur compagnie. La compagnie canadienne devrait ensuite communiquer directement avec les sociétés indonésiennes qui lui auront été recommandées et, dès qu'une correspondance sérieuse aura été établie, prévoir un voyage d'affaires en Indonésie.

Après un premier séjour dans le pays, les fournisseurs canadiens sont généralement en mesure d'arrêter leur choix sur un agent en particulier. On procède alors à l'échange de lettres d'accord établissant la nomination de l'agent pour une période d'un an; au terme de cette période, si l'on juge son rendement satisfaisant, il est confirmé dans ses fonctions. À cette occasion, il est important de s'entendre sur une stratégie de mise en marché et sur le nombre de visites à effectuer auprès de clients éventuels. L'agent doit savoir qu'il peut compter sur l'appui de la compagnie; c'est pourquoi il faut prévoir au moins deux voyages d'affaires par année en Indonésie ou faire venir l'agent au Canada pour lui permettre de se familiariser avec la maison mère.

Les compagnies canadiennes qui désirent obtenir des renseignements sur la solvabilité et la stabilité financière des firmes indonésiennes qu'elles considèrent engager à titre d'agents peuvent communiquer avec la Division commerciale de l'ambassade du Canada. Comme il n'existe pas de bureau de crédit en Indonésie, la compilation des renseignements demandés pourrait prendre plusieurs semaines. La Division commerciale fait actuellement affaire avec une firme spécialisée de l'extérieur, la Société Creditpulse International Ltd., Jalan Brantas 10, Jakarta 10150, Indonésie, télex 45859 RSA IA, qui, pour la somme de 45 \$US, procédera à une étude de solvabilité sommaire ou, moyennant un supplément de 80 \$US, fournira un rapport détaillé. Les frais encourus pour ce genre d'étude sont facturés directement à la compagnie canadienne.